



AMBASSADE DE FRANCE EN SUISSE  
SERVICE ÉCONOMIQUE

Veille de la situation économique et financière  
Du 3 février au 14 février 2020

Marchés

	Au 13/01	Var vs 30/01
EUR/CHF	1,0627	-0,66%
USD/CHF	0,9764	+0,57%
SMI	11.092,35	+3,20%
Taux 10a	-0,69	+2pb

FAIT MARQUANT

**Cryptographie : Le Conseil fédéral ouvre une enquête suite à des révélations sur une alliance confidentielle entre les services de renseignement allemand et américain avec la société zougoise Crypto AG.**

Cette alliance aurait permis aux services de renseignements d'avoir accès à des communications diplomatiques cryptées de plusieurs pays en Europe et dans le reste du monde. Cette mise sur écoute aurait été rendue possible par le trucage des appareils de l'entreprise zougoise, leader du codage et du décodage de communications, qui fournit de nombreux pays pour leurs messages diplomatiques cryptés.

ECONOMIE

**Inflation : Les prix à la consommation ont peu progressé sur 2009, la hausse entre décembre 2018 et décembre 2019 n'ayant été que de +0,2%.**

Cette tendance à la modération se poursuit en début d'année dans un contexte d'appréciation nominal du change. En glissement mensuel, les prix à la consommation ont diminué de 0,2% en janvier par rapport à décembre 2019. Le recul des prix des produits importés a été particulièrement net (-1,3%).

**Chômage : Le taux de chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT) atteint 3,9% en Suisse au 4<sup>ème</sup> trimestre 2019.**

Entre le 4<sup>ème</sup> trimestre 2018 et le 4<sup>ème</sup> trimestre 2019, le taux de chômage au sens du BIT a baissé de 0,7%.

**Amnistie fiscale : Selon un bilan établi par le journal NZZ, l'amnistie fiscale mis en place en 2006, aurait permis de « légaliser » des avoirs pour un montant cumulé de plus de 50 milliards de francs. Le surcroît de recettes fiscales ainsi généré atteindrait environ 5 milliards de francs sur la période.**

## ENVIRONNEMENT

**Les émissions de gaz à effet de serre de l'industrie suisse sont sous-évaluées d'environ 600 000 tonnes d'équivalent CO2 par an selon l'Office fédérale de l'environnement (OFEV).**

L'entreprise pharmaceutique Lonza est à l'origine de ces émissions en raison de sa production de protoxyde d'azote jusqu'ici non comptabilisée mais révélée lors d'un contrôle interne en 2018. Ces émissions supplémentaires sont désormais comptabilisées dans les chiffres nationaux, pour un montant total de 60 600 000 tonnes par an. Lonza s'est engagé à installer un catalyseur pour réduire ces émissions d'au moins 98% d'ici fin 2021.

## SECTEUR FINANCIER

**La bourse suisse SIX a franchi brièvement la barre historique des 11 000 points dans la journée du 5 février 2020.**

Pour rappel, l'année 2019 avait été synonyme de hausses exceptionnelles pour la bourse suisse. Les indices principaux SPI et SMI ont connu une hausse respective de plus de 30% et 25% sur l'année.

**Secteur bancaire : Le directeur de Crédit Suisse, Tidjane Thiam, démissionne de son poste suite aux affaires d'espionnage dans lesquelles la banque est impliquée.**

Suite aux multiples affaires d'espionnages de collaborateur de la banque, d'anciens collaborateurs ou de personnalités extérieurs, le directeur de Crédit Suisse a quitté ses fonctions le 14 février. Thomas Gottstein remplace le démissionnaire dans ses fonctions de directeur de la banque.

**Secteur bancaire : UBS s'associe à Zurich Insurance pour le lancement d'un produit bancaire à destination des jeunes entrepreneurs.**

Ce produit sera lancé début mars par le biais d'une plateforme commune. Cette offre s'adressera aux jeunes petites et moyennes entreprises et contiendra un paquet bancaire classique, des assurances obligatoires ou complémentaires.

## SECTEURS NON FINANCIERS

**Nucléaire : Nouvelles autorisations de forage pour l'étude de stockage de déchets radioactifs.**

L'administration fédérale a délivré ces autorisations à la Société coopérative nationale pour le stockage de déchets radioactifs (Nagra) pour l'implantation d'un forage dans la zone nord-est de Zurich. Depuis le mois d'août 2018, l'administration fédérale a ainsi octroyé 19 autorisations de forage.

**Secteur pharmaceutique : Nestlé Health Science augmente sa participation à 25,6% dans la société américaine Aimmune Therapeutics pour un montant de 200 millions de dollars.**

L'engagement total de Nestlé représente désormais 473 millions de dollars. Cet investissement intervient quelques jours après l'homologation par l'Agence des produits alimentaires et thérapeutiques américains du Palforzia, produit atténuant les réactions allergiques aux cacahuètes chez les enfants, développé par Aimmune.

**Secteur pharmaceutique : Roche obtient l'homologation de son anticancéreux, Tecentriq, en Chine.**

Cet anticancéreux est à la pointe du traitement contre le cancer du poumon. Cette autorisation intervient moins d'un an après celles des autorités sanitaires américaines et européennes.

**Secteur des télécommunications : Swisscom prévoit de vendre sa part dans la plateforme de commercialisation publicitaire Admeira.**

Le groupe alémanique de médias Ringier deviendra ainsi l'unique propriétaire d'Admeira.

**Secteur énergétique : Une étude de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) montre que 50% des 9,6 millions de toits suisses pourraient être équipés de panneaux photovoltaïques.**

Ce développement du photovoltaïque pourrait répondre à plus de 40% de la demande électrique annuelle de la Suisse. Le Laboratoire d'énergie solaire et physique du bâtiment (LESO-PB), le Fonds national suisse, Innosuisse et l'Office fédéral des énergies renouvelables (OFEN) souhaitent développer une plateforme pour les villes et cantons afin de visualiser le potentiel des énergies renouvelables des bâtiments.

**Energie électrique : Le producteur d'électricité suisse Alpiq signe un contrat avec Mercedes-Benz Energy pour des batteries électriques.**

Alpiq utilisera des batteries de véhicules électriques en leur donnant une seconde vie dans le stockage de l'électricité d'entreprises industrielles ou dans le secteur de l'énergie. Ce système de stockage offre une capacité de 1,5 mégawatt. Le développement de cette offre est actuellement au stade de projet pilote.

<b>INNOVATION</b>
-------------------

**Batteries : Le projet européen de recherche sur les batteries (SeNSE) a été officiellement lancé, avec notamment la participation d'entreprises françaises et suisses.**

Le projet SeNSE concerne, pour une durée de quatre ans, cinq instituts de recherche et six entreprises industrielles de sept pays européens pour développer la nouvelle génération de batteries lithium-ion. L'UE soutient le projet à hauteur de 10 millions d'euros. Parmi les acteurs de ce projet, on peut relever la participation du Laboratoire fédéral suisse d'essai des matériaux de recherche (Empa), les entreprises françaises Solvionnic et Enwires, les entreprises suisses FPT Motorenforschung et Huntsman Advanced Materials.

**Concurrence : Le Conseil fédéral prépare un projet de consultation pour le 4<sup>ème</sup> trimestre 2020 relatif à une révision partielle de la loi sur les cartels.**

L'administration fédérale sera chargée de notamment réviser le contrôle des fusions afin de promouvoir la concurrence en Suisse. La Confédération prévoit de s'aligner sur les pratiques internationales en recourant au test *Significant Impediment to Effective Competition* (SIEC) pour analyser les effets d'une fusion sur la concurrence. Le test SIEC peut interdire les fusions ou les assortir de réserves nécessaires si elles constituent une entrave à la concurrence. Le test actuellement utilisé par la Suisse autorise ces mesures uniquement si la fusion supprime entièrement la concurrence efficace. La révision devrait également comprendre des modifications pour les procédures administratives en cas de litiges liés à la concurrence : l'accélération des délais des procédures dans les tribunaux, et l'introduction d'une allocation de dépens pour toutes les étapes de la procédure administrative.

**Marchés publics : Le Conseil fédéral fixe au 1<sup>er</sup> janvier 2021 l'entrée en vigueur de la loi et de l'ordonnance sur les marchés publics (LMP et OMP).**

Cette décision fait suite à l'adoption du Parlement fédéral en juin 2019 de la LMP et de l'OMP. Ces textes doivent harmoniser les législations fédérales et cantonales sur les marchés publics.

**Logement : Les suisses ont refusé l'initiative populaire « Davantage de logements abordables » le 9 février dernier.**

Les suisses ont voté à 57% contre cette initiative qui avait pour objectif de réserver un certain nombre de nouvelles constructions à destination d'un parc de logements sociaux.